

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

L'automne et la fin de l'année sont toujours des périodes agréables dans notre village, d'une part grâce à un climat privilégié mais aussi au calme et à la sérénité ambiante en ces périodes.

Puis arrivent les fêtes avec les événements désormais récurrents dans notre village comme la marche pour octobre rose, le marché de Noël, le repas des Anciens ou les fêtes des écoles et aussi des nouveaux points de repères comme Halloween ou des événements exceptionnels comme la coupe du monde de rugby.

Sur le plan des travaux, ce dernier trimestre a vu la destruction de l'ancien pont de l'Ouzom ainsi que la poursuite des travaux du Moulin du Martinet. Un nouveau « gros dossier » a été lancé, qui s'étendra sur 2024 et 2025, les réfections des salles Louis Duger et de la Maison pour Tous.

Le projet des Salles Louis Duger et Maison pour Tous.



La salle polyvalente, salle Louis Duger a été construite en 1971. Dans sa forme originelle, seul l'espace de jeu a été créé, sans les locaux de rangements ni les vestiaires qui ont été rajoutés en 1991/1992. En même temps avaient été créées une isolation phonique et une isolation thermique du plafond.

En 2000, de nouveaux travaux furent entrepris afin d'améliorer la luminosité dans la salle par la création d'ouvertures sur la façade Est. En même temps fut mis en place un porche à l'entrée de cette salle.

A noter, qu'en 1971, un local contigu à la salle des fêtes avait été construit pour le club du 3ème âge.

La Maison pour Tous a elle été construite en 1984.

Ce bâtiment était destiné à constituer un « foyer pour les jeunes », mais au fil des ans elle est devenue la salle de réception référente pour la commune. Un agrandissement a été effectué dans les années 1990, afin d'augmenter d'un tiers la capacité de cette salle.

Ainsi ces deux bâtiments fondamentaux pour la commune ont été construits et/ou réhabilités entre les années 1970 et 2000. Or à cette époque les notions environnementales et liées aux économies d'énergie n'étaient pas prises en compte de façon prioritaire.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Il nous apparait aujourd'hui urgent d'entreprendre des rénovations conséquentes prenant en compte ces enjeux, notamment tous les travaux d'isolation, de chauffage, d'électricité et le traitement de la couverture en amiante.

Ces deux salles sont indispensables pour la cohésion et le lien social de notre village, elles sont actuellement beaucoup utilisées, mais il est évident qu'elles nécessitent des travaux pour les raisons suivantes :

- Diminuer la consommation énergétique en isolant ces bâtiments et en changeant les menuiseries.
- Traiter le toit en amiante. A noter qu'il ne sera pas possible de mettre des panneaux photovoltaïques sur la toiture du fait de la charpente non calibrée pour recevoir du poids supplémentaire (étude structure effectuée).
- Changer l'éclairage par du LED et changer le système de chauffage.
- Agrandir la Maison pour tous afin de pouvoir accueillir des manifestations entre 150 et 180 personnes. Ouvrir la salle sur la façade Ouest en créant une terrasse.
- Créer une petite salle de réception supplémentaire à la place des anciens vestiaires présents dans cette salle. Salle pouvant accueillir une trentaine de personnes.
- Améliorer l'acoustique de ces salles.
- Réhabiliter la cuisine qui se trouve dans la Maison pour Tous et qui dessert les 2 structures.
- D'une façon générale, rendre ces deux bâtiments plus beaux, plus accueillants et plus esthétiques.

Le montant des travaux est estimé à 1 510 970 € HT.

Deux demandes de subventions ont été à ce jour déposées, une d'un montant de 594 388 € auprès de l'Etat dans le cadre du fonds vert et une de 453 291 € auprès du Conseil Départemental. Nous sommes en attente des décisions sur nos dossiers, sachant que d'autres aides pourraient nous être attribuées notamment par l'Europe.

Manifestations festives et associatives



Durant le dernier trimestre de nombreuses manifestations se sont déroulées dans notre village en plus des rendez-vous hebdomadaires des associations sportives telles que le basket ou la danse par exemple.

Ces manifestations sont organisées par des bénévoles afin d'animer le village, susciter des rencontres conviviales afin d'éviter que chacun reste chez soi et, que lentement et inexorablement notre village devienne un village dortoir.

Ainsi, le 25 octobre était organisé par le Vélo club Nayais une course cycliste

dans les rues d'Igon, le 20 octobre la marche d'octobre rose suivie de la retransmission de la demi-finale de la coupe du monde de rugby par l'AFI. Les enfants ont arpenté le village pour Halloween et décembre a vu de nombreuses manifestations telles que le marché de Noël avec l'organisation d'un repas par les Conscrits ou les fêtes de Noël des écoles organisées en collaboration avec l'APE et l'APEL.

Il est important de pérenniser ces manifestations car elles contribuent à la vie du village.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Point travaux

Maison du Martinet



Les travaux de la maison du Martinet se poursuivent. Actuellement l'entreprise Pau Béarn Peintures est sur le chantier pour les peintures intérieures et la réalisation des sols souples.

Les travaux avancent et ces deux logements devraient être livrés fin avril.

Sur une enveloppe de 309 640 € de travaux, nous rappelons que l'Etat participe à hauteur de 56 720 €, le Département 64 pour 55 903 € et la Communauté de Communes du Pays de Nay pour 35 000 €. Nous remercions nos partenaires pour leur aide.

Pont de l'Ouzom

C'est avec un pincement au cœur que nous avons vu disparaître progressivement le pont de l'Ouzom présent depuis environ 40 ans sur ce lieu.

L'entreprise Lapedagne a accompli sa tâche dans les temps, une vaste esplanade est désormais à traiter.

Courant février, les abords seront aménagés, la voirie dégradée sera refaite.

La troisième phase du projet est désormais en cours avec la préparation de l'appel d'offre pour la reconstruction du pont. Cela nous donnera un chiffrage définitif du projet complet. Nous rappelons qu'à ce jour, nous avons obtenu des subventions de l'Etat pour 622 073 €, de la Région Nouvelle Aquitaine pour 200 400 €, du Département 64 pour 200 395 € et un don de la Caisse Locale de Groupama pour 3 900 €. Nous sommes reconnaissants envers tous nos partenaires pour cette aide conséquente.



Zone artisanale et commerciale de Las Quindas



La zone de Las Quindas acquise et aménagée par la Communauté de Communes du Pays de Nay est destinée à accueillir trois entreprises. A ce jour, les 3 lots sont réservés avec des projets intéressants pour le développement économique de la commune.

Les travaux de voirie sont effectués, il reste la mise en place de l'éclairage public, les aménagements d'espaces verts et la réfection de la chaussée à hauteur du chantier sur l'avenue du Pic du midi.

Par la suite, chaque acquéreur de lot pourra lancer son projet.

Radar pédagogique avenue du Pic du Midi

Un radar pédagogique a été mis en place avec l'aide du Département à l'entrée sud du village, avenue du Pic du Midi. Cette ligne droite où la vitesse est limitée à 50km/h est empruntée par de nombreux piétons notamment les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus. De plus, ce radar précède la zone à 30 km/h juste avant l'établissement du Beau Rameau. Alors, pour la sécurité de tous, levez le pied et soyez cool !!



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Informations diverses

Recensement



Le recensement de la population 2024 est en cours sur le territoire de la commune d'IGON. Il va se poursuivre jusqu'au 17 février 2024. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Madame Isabelle Bertrand et Monsieur Michel Ferrari sont les deux agents recenseurs qui vont mener cette action pour la commune d'Igon. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

Lors de chaque publication, nous rappelons quelques règles citoyennes à respecter pour le bien-être collectif. Quelques efforts sont encore à accomplir notamment :

- Ne pas jeter de déchets, ni de mégots sur la voie publique
- Limiter les usages des véhicules à moteur (notamment motos) s'ils sont trop bruyants ou veiller à ce qu'ils aient un volume sonore acceptable.
- Entretien des haies et des devant de porte de chaque propriété.
- Respecter les vitesses dans le village et veiller à ne pas stationner de façon gênante.
- **Tenir en laisse nos amis à quatre pattes dans le village et ramasser leurs déjections même dans les espaces verts. Pensez aux agents communaux quand ils passent le rotofil !**
- Ne pas brûler de déchets verts ou tous autres matériaux
- Sortir les containers de déchets et de tri sélectif le soir, la veille des passages **et les rentrer dès que possible lorsque la collecte est effectuée.**

A souligner que les Conscrits ont organisé en collaboration avec la municipalité et le CME une journée nettoyage du village le samedi 18 novembre à laquelle quelques habitants du village se sont joints.

Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont développées sur le site internet de la Mairie : <https://www.igon.fr>

Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
31 janvier à 9h	Plantation d'arbres	Pont de l'Ouzom	CME, Municipalité, ONF
16 février à 19h	Repas des Conscrits fêtes d'Igon	Salle des sports	Les Conscrits
17 février à 22h	Bal des Conscrits	Salle des sports	Les Conscrits
18 février à 10h30	Messe de la St Vincent et cérémonie	Place de la Mairie	Les Conscrits
18 février à 12h	Apéritif des fêtes	Salle des sports	Les Conscrits
22 février à 19h	Réunion du PLU	Maison pour tous	La municipalité

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

